



Le 28 septembre 1998

**TRANSPORT FERROVIAIRE: L'UNICE APPELLE LES
GOUVERNEMENTS EUROPEENS
A ETENDRE LE MARCHÉ UNIQUE AU RAIL**

A la veille de la réunion du Conseil "transports" (1er octobre), l'UNICE appelle les gouvernements européens à étendre le marché unique au secteur ferroviaire. Cette initiative permettrait de réduire l'écart de productivité entre les transports ferroviaire et routier, et de faire du fret ferroviaire une option plus réaliste de transport transfrontière. Dans le même temps, la déréglementation et la libéralisation du rail sont des étapes majeures vers une plus grande durabilité du système européen des transports. En fait, les entreprises européennes préféreraient recourir davantage au transport ferroviaire si les services de fret ferroviaire étaient compétitifs par leur fiabilité, leur flexibilité et leur prix.

La mise en place du marché unique a apporté une plus grande prospérité à la société européenne. Malheureusement, le secteur ferroviaire, dirigé par les gouvernements européens et toujours fortement réglementé, ne bénéficie pas de la déréglementation. Le transport ferroviaire de marchandises perd chaque année des parts de marché au profit du transport routier, qui est lui libéralisé. Ainsi, en 1990, le fret ferroviaire en Europe représentait 19 % du marché total des transports. En 1996, ce chiffre est tombé à 14 %. Sur la même période, le transport routier a augmenté sa part de marché de 68 à 74 %. Le transport ferroviaire est plus compétitif aux Etats-Unis, où il est déréglementé et où sa part de marché, entre 1990 et 1996, est passée de 38 à 41 % (source : Eurostat).

Le secteur du rail est plus respectueux de l'environnement que le transport routier, mais il comporte en Europe de graves inconvénients: insuffisamment proche des consommateurs, trop axé sur les réglementations et trop marqué par un dirigisme national. Le transport ferroviaire européen de marchandises se trouve aujourd'hui dans une position commerciale vulnérable. Si, comme le souhaitent les gouvernements, le fret ferroviaire européen transfrontière doit jouer un rôle majeur à l'avenir, des initiatives de libéralisation complète sont indispensables. Si elles continuent de bénéficier d'un soutien politique sans faille et d'un traitement financier préférentiel, les sociétés ferroviaires européennes ne seront guère incitées à mener à bien les réformes nécessaires qui leur permettront de s'adapter aux exigences logistiques modernes. Cette absence d'action ne peut qu'entraîner un recul continu du fret ferroviaire, et donc un système européen de transport moins durable, une accélération des problèmes sociaux dans le secteur et de graves baisses de rendement dans l'économie européenne.

Les propositions avancées récemment par la Commission, dans sa communication sur la mise en œuvre et l'impact de la directive 91/440/CEE relative au développement des chemins de fer communautaires et aux droits d'accès au fret ferroviaire, seraient un petit pas en avant vers la libéralisation – mais l'industrie européenne veut plus. De l'avis de l'UNICE, le transport ferroviaire de marchandises devrait être aux avant-postes de la libéralisation du rail. Son évolution récente souligne l'urgence de cet enjeu, d'autant que les entreprises ont besoin de la capacité de fret respectueuse de l'environnement qu'apporteraient des chemins de fer performants.

Pour plus d'informations, veuillez contacter: Rune Landin (32 2 237 65 45)

pressrel/iaco/trp2809f